CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E78653** **VALABLE JUSQU'AU** **09/10/2027**

ÉDITÉ LE 30/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/09/2003

Raison sociale : APPL DES COMPOSANTS MODERNES DU BATIMENT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/07/2020

Sigle : ACMB

Capital : 100 000

39 RUE DU GENERAL LECLERC
77540 ROZAY-EN-BRIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX

Siret : 450 482 450 00027

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 2110043

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB11588085

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB11588070

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 01 64 25 78 87 **Fax :** 01 64 07 22 08

Portable :

Responsabilité légale :
FERNANDES FARIA JOSE DANIEL PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.acmb-menuiserie.fr

E-mail : contact@acmb-menuiserie.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 231 140 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente	9	06/11/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	9	10/10/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/07/2026 11:22

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E78653** **VALABLE JUSQU'AU** **09/10/2027**

ÉDITÉ LE **30/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/09/2003
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/07/2020
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX

Siret : **450 482 450 00027**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 2110043

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB11588085

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB11588070

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **APPL DES COMPOSANTS MODERNES DU BATIMENT**
Sigle : ACMB
39 RUE DU GENERAL LECLERC
77540 ROZAY-EN-BRIE

Téléphone : 01 64 25 78 87 **Fax :** 01 64 07 22 08
Portable :

Site Internet : http://www.acmb-menuiserie.fr
E-mail : contact@acmb-menuiserie.fr

Responsabilité légale :
FERNANDES FARIA JOSE DANIEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	06/11/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	10/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	10/10/2023
o Fenêtres de toit	06/11/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/07/2026 11:22

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.